

DIXIT ENERGIES

Société par Actions Simplifiée unipersonnelle

Au capital de 1.000 Euros

Siège social : 6, rue du General Leclerc

91420 Morangis

878 684 448 RCS EVRY

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 13 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Et le treize octobre,
A 14 heures, au siège social,

Le soussigné ;

Monsieur Julien PINHO E SILVA agissant en qualité d'associé unique et Président de la société
DIXIT ENERGIES,

A PRIS ACTE QU'ELLE STATUAIT SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités.

IL A ENSUITE PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

L'associé unique, décide de transférer le siège social au : 42 Grande Rue 91620 LA VILLE DU BOIS

Cette décision est adoptée par l'associé unique

DEUXIEME DECISION

En conséquence de l'adoption de la décision précédente, l'associé unique, décide de modifier l'Article 4
et l'Article 29 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 42 Grande Rue 91620 LA VILLE DU BOIS.

Le reste de l'article demeure inchangé

Jp

ARTICLE 29 - NOMINATION DES DIRIGEANTS

Nomination du Président

Le premier Président de la Société nommé aux termes des présents statuts sans limitation de durée est :

Monsieur Julien, Vincent PINHO E SILVA, né le 7 août 1987 à Saint Jean de Braye (Loiret), de nationalité française, demeurant à LA VILLE DU BOIS 91620 – 42 Grande Rue, marié le 5 août 2017 avec Mme THIBAUT Emmanuelle Françoise, sous le régime de la séparation des biens selon contrat reçu par Mr Aurélie de PARCEVAUX de TRNJOLI

Le reste de l'article demeure inchangé

Cette décision est adoptée par l'associé unique

TROISIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée

Cette décision est adoptée par l'associé unique

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Monsieur Julien PINHO E SILVA Président, associé unique de la société DIXIT ENERGIE.

Monsieur Julien PINHO E SILVA

